



Province de Namur Commune de Gesves



Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens

Périodes : du 8 au 12 juillet 2024
du 15 au 18 juillet 2024
du 22 au 26 juillet 2024

6-15 ans : Ecole de l'Envol
(Primaire-Secondaire) Faulx-Les Tombes

Animations : de 9h00 à 16h00.

2,5-6 ans : Maison de l'Entité
(Maternelle) Faulx-les Tombes

Accueil : dès 7h30 jusque à 18h00

Il y a donc deux sites d'animation mais un même projet d'accueil.

Les deux sites sont mitoyens...

Les projets d'animation sont construits par semaine, nous souhaitons que les enfants soient également inscrits **par semaine**. La pré-inscription est indispensable.

Chaque inscription d'un enfant à une semaine de plaine correspond à **une unité**.

Inscrire un enfant pour 2 semaines ou 2 enfants pour une semaine correspond donc à deux unités.

Le prix demandé par unité **diminue** en fonction du nombre total d'unités par famille.

Prix :	Enfants de la commune de Gesves ¹	Enfants non-Gesvois ¹
1 unité	61,00 €	72,00 €
2 à 4 unités	55,00 € par unité	66,00 € par unité
5 à 8 unités	50,00 € par unité	61,00 € par unité
9 unités et +	45,00 € par unité	55,00 € par unité

Sur base d'un certificat médical, l'absence à une journée de plaine est remboursée 7,00 €.

Ces montants couvrent tous les frais de la plaine de votre enfant : Animation, Assurances, Potage frais, Collations « santé » pour les enfants encore présents à 16h30, le pain saucisse de fin de semaine, ainsi que les éventuelles animations extraordinaires.

Renseignements : Olivier Geerkens : **0476/968.430**.

Administration communale de Gesves (Christophe Duez): **0476/968.428**

¹ Bénéficie du tarif réduit l'enfant **dont le parent ou le grand-parent qui l'inscrit est domicilié à Gesves** (ou travaille à l'A.C ou dans un service para-communal.)

Notre capacité d'accueil au niveau des locaux et de l'équipe d'animation nous impose, pour maintenir cette qualité, de limiter strictement le nombre d'enfants au sein des groupes.

Nous ne pourrions pas accepter d'enfants non inscrits préalablement :

infos complètes transmises et paiement finalisé.

Une confirmation écrite (SESAME) indispensable sera remise à chaque inscription acceptée.

⇒ **Inscription en ligne** www.gesves.be ou www.coala.be

Pour les adeptes du papier ou ne disposant pas d'une connexion internet, des permanences ont également lieu à la Pichelotte (Coordination ATL) sur rendez-vous 083/670 203 - 0476/968 428

La plaine de vacances contribue à l'objectif ZERO DECHET notamment en...

- ✓ *Adaptant son circuit (et horaire) de transport en bus matin et soir aux besoins effectifs des parents*
 - ⇒ *Information récoltée via le formulaire d'inscription*
- ✓ *Limitant les emballages individuels des collations*
 - ⇒ *Pas de collation le matin*
 - ⇒ *Conditionnement « groupe » pour la collation du soir (16h30)*
- ✓ *Privilégiant les gobelets réutilisables et/ou gourde...*
- ✓ *Proposant un petit déjeuner sur place de 7h30 à 8h30*



Chers parents,

La plaine de vacances à Gesves (agrée ONE), ce sont des moments inoubliables pour vos enfants de **2,5 ans à 15 ans**, visant leur épanouissement dans une ambiance de solidarité et de camaraderie. Une constante : un projet différent chaque année pour toutes les semaines de plaine... mais dont chaque semaine forme un tout cohérent au niveau du décorum et de la thématique. Cette approche permet aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.

Sur les terres de Gesvlott, le roi Arthur et Dame Blanche ont fort à faire avec les habitants et les quelques chevaliers du royaume. Bouffons et troubadours animent les journées au château pendant que dans les campagnes, les villageois vivent dans la quiétude et un confort agréable pour l'époque médiévale. Ponctuellement, c'est autour de la table hexagonale que se prennent les décisions importantes...

C'est ainsi qu'en première semaine, c'est la désignation des écuyers et, surtout, **l'adoubement de jeunes chevaliers** qui préoccupent tous les habitants. Tous s'y préparent depuis des mois et il faut organiser la cérémonie pour ceux, et celle-s ?, qui accéderont au titre de chevalier.

On retrouve les chevaliers de la table hexagonale en 2^e semaine.

Au cours du repas, Dame Blanche et son époux, sont pris d'un malaise... et se retrouvent transformés en... éponges ! **Un puissant philtre leur a été administré à leur insu** et il nous faudra à la fois trouver le remède et le traître qui est l'auteur de cet attentat.

En 3^e semaine, l'arrivée d'un courrier-parchemin va chambouler le royaume de Gesvlott.

Un élément du costume d'apparat du roi a disparu et c'est toute son autorité qui est mise à mal. On va ressortir la carte des Terres de Gesvlott : chaque coin du territoire doit être fouillé.

Cette année encore, l'équipe d'animation emmènera les enfants dans des activités ludico-créativo-dynamiques laissant une place énorme à l'imaginaire, la vie en groupe et l'esprit de vacances. Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur de la plaine ainsi que le dossier reprenant toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la commune www.gesves.be et sur simple demande à la Coordination ATL (Pichelotte) ou plaine.gesves@coala.be.

Nous vous rappelons que le **prix d'inscription reprend tous les services et animations** : collations (Si présent à 16h30), **potage frais** au dîner, **pain saucisse** organisé chaque jeudi, **accueils** du matin à partir de 7h30 et du soir jusque 18h00, animations extraordinaires éventuelles (Chevetogne, Piscine, ...) ainsi que l'encadrement par les animateurs (**Infos complètes** : www.gesves.be).

Un **bus circule dans Gesves**, matin et soir, de et vers la plaine (**Inscription indispensable** !).

Nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

L'échevine responsable
de la plaine de vacances

Le coordinateur

La directrice générale

Le bourgmestre

Michèle VISART

Olivier GEERKENS

Marie-Astrid HARDY

Martin VAN AUDENRODE